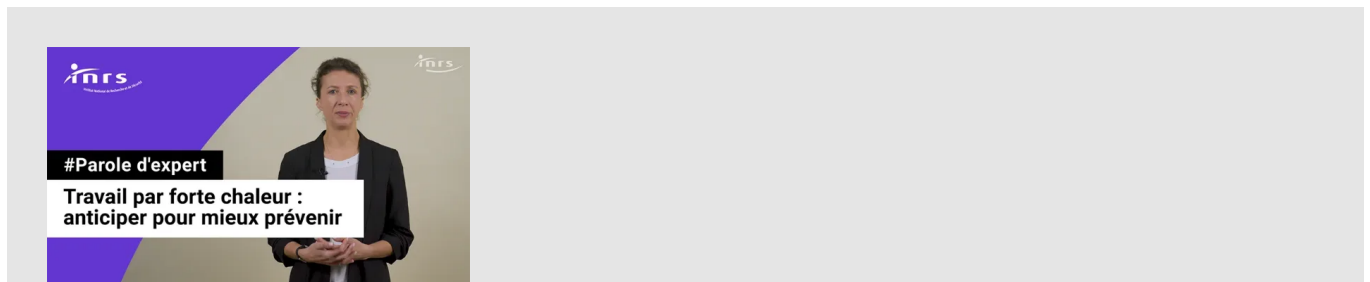




Prévenir les risques liés à la chaleur

N'attendez pas qu'il fasse chaud pour agir !

Travailler en période de forte chaleur expose à des risques pour la santé (déshydratation, crampes voire coup de chaleur) ainsi qu'à des risques d'accidents. Il est important de ne pas attendre que la chaleur s'installe pour évaluer les risques dans son entreprise et prévoir des mesures de prévention. L'anticipation est la clé d'une démarche de prévention efficace.



Le travail à la chaleur correspond aux situations dans lesquelles un salarié exerce son activité dans un environnement où la température est élevée. Celle-ci est définie en fonction des seuils de vigilance (jaune, orange et rouge) du dispositif mis en place par Météo France.

Des risques parfois graves

Les salariés qui travaillent en extérieur, sur des chantiers, sur la voirie, dans les espaces verts, en terrasse de restaurants... sont particulièrement concernés. Mais le risque existe aussi en intérieur, dans des locaux mal ventilés, mal isolés ou exposés aux rayonnements du soleil.

Les principaux risques pour les salariés sont la déshydratation, les crampes et le coup de chaleur. Celui-ci est rare mais grave : dans 15 à 25 % des cas, il est mortel. La chaleur peut également agir comme facteur aggravant de maladies préexistantes. Par ailleurs, une forte chaleur rend les tâches physiques plus difficiles, entraîne des pertes de vigilance et une diminution des réflexes qui peuvent être à l'origine d'accidents du travail.

La prévention passe par l'anticipation

L'employeur est tenu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs, notamment au moment de la survenue d'un épisode de forte chaleur. Pour ce faire, il doit identifier, bien en amont, les risques liés à l'organisation, au poste de travail, à la nature des tâches à accomplir et à l'aménagement des locaux de l'entreprise.

Intégrés au document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), ces différents paramètres serviront de feuille de route à l'entreprise pour déployer, avec le concours des représentants du personnel (CSE ou CSSCT), des salariés et du personnel du service de prévention et de santé au travail, les actions de prévention adaptées.

Quelques exemples de mesures de prévention

- adapter les horaires de travail durant les périodes de forte chaleur, notamment pour les travaux en extérieur,
- augmenter la fréquence et la durée des pauses,
- mécaniser certaines tâches,
- installer des ventilateurs et climatiseurs dans les locaux,
- prévoir des stores et des zones ombragées,
- offrir un accès à l'eau ou à des boissons fraîches à proximité des postes de travail,
- privilégier le travail en équipe pour favoriser une meilleure entraide entre salariés,
- organiser les secours...

Au moment où la chaleur s'installe, l'employeur déploie ces mesures de prévention en les ajustant en fonction des conditions réelles.

Anticiper, évaluer, ajuster : ce sont les clés d'une démarche de prévention pertinente et efficace.

Des outils pour agir

L'INRS propose de nombreux outils pour aider les entreprises à prévenir les risques liés au travail par forte chaleur. Retrouvez-les sur www.inrs.fr/chaleur ¹.

¹ <https://www.inrs.fr/risques/chaleur.html>

VIDÉO DURÉE : 02MIN 46S



Travail par forte chaleur : anticiper pour mieux prévenir

Travailler en période de forte chaleur expose à des risques pour la santé (déshydratation, crampes voire coup de chaleur) ainsi qu'à des risques d'accidents. Il est important de ne pas attendre que ... ²

² <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=Anim-518>

BROCHURE 05/2024 | ED 6371



Travail par forte chaleur. Comment agir ?

Le travail lors de fortes chaleurs, particulièrement à l'extérieur, peut être à l'origine de troubles pour la santé, voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels. Ces risques professionnels doivent être pris en compte dans le document unique et l'organisation du travail doit être adaptée en conséquence. ³

³ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206371>

DÉPLIANT



Travail lors de période de forte chaleur : ayez les bons réflexes

Ce dépliant, destiné aux salariés, décrit les signaux d'alerte, et donne des conseils et les bons réflexes pour se protéger au travail par forte chaleur. ⁴

⁴ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206372>

AFFICHE



Au travail quand il fait chaud, même si je n'ai pas soif, je pense à boire de l'eau

Affiche illustrant les thèmes 'Chaleur' et 'Travail par fortes chaleurs en été'. Disponible sous les références AB 841 (40 x 60 cm) - AD 841 (60 x 80 cm) - AR 841 (9 x 13,5 cm) ⁵

⁵ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=A%20841>

AFFICHE



Travail et forte chaleur, protégez-vous !

Affiche illustrant les thèmes 'Chaleur' et 'Travail par fortes chaleurs en été'. Disponible sous la référence AA 842 (30 x 40 cm) ⁶

⁶ <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=A%20842>

INFOGRAPHIE 04/2024



Période de forte chaleur et travail : quelle prévention ?

Découvrez les conseils en images pour agir au travail en prévention lors des périodes de forte chaleur. ⁷

⁷ <https://www.inrs.fr/dam/jcr:1dab2599-9fb9-47e7-a771-37b2fdd9433b/Infographie%20WEB%202024.pdf>

INFOGRAPHIE



Coup de chaleur au travail. Quels sont les signaux d'alerte ? Quelles sont les conduites à tenir ?

DOSSIER

04/2024



Travail à la chaleur

De nombreux métiers exposent à des températures élevées. Le travail en extérieur peut aussi exposer à la chaleur, notamment lors de périodes de forte chaleur. Point sur les risques liés à une exposition à la chaleur et sur les principales mesures de prévention à mettre en oeuvre. ⁸

⁸ <https://www.inrs.fr/risques/chaleur.html>

DOSSIER

10/2023



Évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) constitue une étape cruciale de la démarche de prévention. Elle en est le point de départ. Elle a pour objectif d'identifier, d'analyser et de classer les risques afin de définir les actions de prévention les plus appropriées. ⁹

⁹ <https://www.inrs.fr/demarche/evaluation-risques-professionnels.html>

Mis à jour le 18/05/2026



06/05/2026

Travail & Sécurité : numéro de mai 2026

05/05/2026

Utilisation des eaux non conventionnelles : quels risques pour les salariés et quelles mesures de prévention ?

29/04/2026

Revue Hygiène et sécurité du travail : numéro 282

29/04/2026

Semaine européenne de la vaccination 2026

28/04/2026

« Sans formation, pas de prévention » : l'INRS rappelle l'importance de la formation dans la prévention des risques professionnels.

► [Toutes les actualités](#)